

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE  
DE L'OFFICE DE TOURISME DES CÉVENNES AU MONT LOZÈRE**

*le 10 septembre 2024 au Pont de Montvert*

**Membres présents**

CF. Feuille de présence

**Membres excusés représentées par pouvoir**

- Frère Jean, Skite Sainte Foy, donne procuration à Laurent Plantier
- Stéphane Dupré, Mas du Coupétadou, donne procuration à Alain Larnac
- Hélène Otalora, gîte de Montgros, donne procuration à Clara Arbousset
- Eva Roelofsen, Gîte la Donzelenche donne procuration à Jean-Paul Velay
- Nicole Chapelle Rousson, gîte pont de Montvert, donne procuration à Clara Arbousset
- David Raydon, président de la commission tourisme donne procuration à Jean-Paul Velay
- Violaine Molinaro, les Secrets de Cévennes, donne procuration à Laurent Plantier

**Autres membres excusés**

- Catherine Brame, Chambres d'hôtes Ferme de Patience
- Delphine Desnaud, gîte du Mazel
- Ben Ballini, Grandeur Nature
- Flavien Beal, Aqua Forest
- Alexandra Pit, Camping du Guillaou et gîtes mairie Pont de Montvert
- Jeanine Oberti, Association de Valat en Pélardon
- Camille Lecat, Le Relais de l'Espinassas

**Ordre du jour**

- Bilan de fin de saison
- Election d'un nouveau Conseil d'Administration
- Questions diverses

**Bilan de fin de saison**

Bilan de fin de saison de l'office de tourisme :

15 884 visiteurs ont été accueillis de janvier à août 2024 dans nos 6 bureaux d'informations touristiques (dont 4 700 en juillet et 6 178 en août), soit - 9 % de fréquentation par rapport à 2023, mais une fréquentation stable par rapport à 2022 (+0,5 %)

Origine des visiteurs :

Par département :

- |                    |                             |
|--------------------|-----------------------------|
| 1) Lozère : 14,8%, | 5) Bouches du Rhône : 4,59% |
| 2) Gard : 10,6%    | 6) Paris : 3,18%            |
| 3) Hérault : 5,75% | 7) Loire Atlantique : 2,89% |
| 4) Rhône : 5,55%   | 8) Isère : 2,42%            |

Par pays :

- 1) Belgique : 31%
- 2) Allemagne : 28%
- 3) Royaume-Uni : 12%
- 4) Suisse : 9%
- 5) Pays-Bas : 6%

La fréquentation a baissé sur l'ensemble des bureaux sauf sur le BIT de Saint Germain, l'exposition autour de Numa Bastide et la rénovation de nos locaux ont généré un nombre plus important de visiteurs ce qui a été bénéfique. Une baisse significative a été observée sur le BIT de Vialas dû à notre déménagement tardif sur un bureau un peu plus excentré. La signalétique n'étant pas présente au début de saison nous avons perdu des visiteurs.

Concernant les demandes d'informations, 1 957 appels ont été reçus en 2024 (contre 1 976 en 2023). 277 demandes d'informations mails ou via notre formulaire de contact ont été enregistré de janvier à août 2024 (242 en 2023 soit +14%).

Le chiffre d'affaires des 6 boutiques est de 23 171 € de janvier à août 2024. C'est -8,8 % par rapport à 2023, mais -0,5 % par rapport à 2022.

Le panier moyen est à 9,55 € sur 2 555 tickets.

Selon les sites de l'état et des premières tendances du tourisme en Occitanie, le contexte de juillet 2024 ne peut être pleinement compris sans considérer les éléments extérieurs qui ont influencé la saison. Le démarrage tardif des vacances scolaires le 5 juillet, l'absence de week-ends prolongés en raison du 14 juillet tombant un dimanche, et le second tour des élections législatives anticipées dès le premier week-end des vacances (7 juillet) ont tous contribué à façonner une saison touristique atypique.

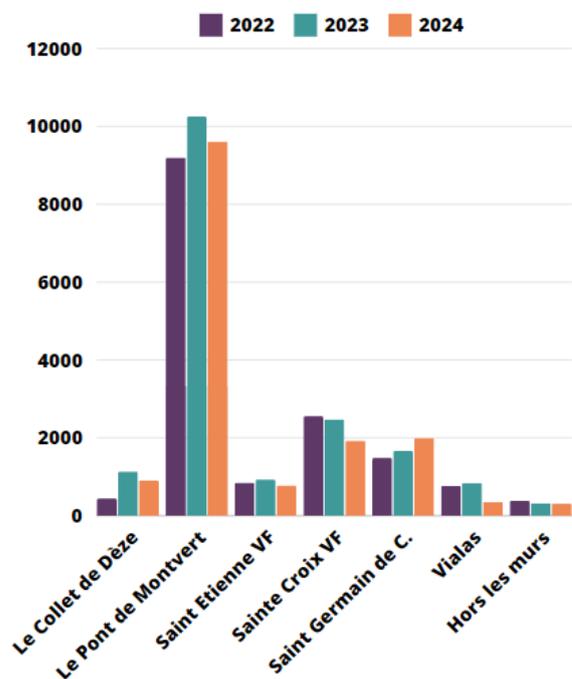
Deux phénomènes sont à noter sur les comportements des touristes français en 2024 : un report conséquent des départs vers le mois d'août, qui s'explique par un allongement de la saison estivale et une augmentation des courts séjours.

Les données provisoires issues de FluxVision Tourisme Orange donne une tendance similaire au ressenti sur la destination, avec une baisse du nombre de nuitées du 15 juin au 15 juillet, mais une hausse du 15 juillet au 15 août. Toutefois, la fréquentation des excursionnistes (visiteurs présent sur le territoire plus de 3h) sur les deux périodes est en hausse (+4,10% et +5,6%)

#### Bilan de fin de saison des prestataires touristiques :

Les acteurs de l'hébergement touristique ont observé un taux d'occupation satisfaisant durant les week-ends prolongés de mai, suivi d'une fréquentation en demi-teinte en juin et au début de juillet. En revanche, la seconde quinzaine de juillet et le début du mois d'août ont connu une nette amélioration. Malgré ces périodes de forte affluence, le bilan général de la saison estivale est jugé plutôt mitigé par l'ensemble des professionnels du secteur. Toutefois, les perspectives pour la saison automnale semblent prometteuses à ce stade.

Fréquentation des offices de tourisme sur la période janvier - août



Une tendance croissante est relevée concernant la demande de séjours courts, y compris pendant les mois de juillet et août. Ce phénomène rend plus complexe la prévision des périodes de forte affluence, les schémas traditionnels de réservation devenant de moins en moins prévisibles. Dans certains cas, la conversion des semaines vacantes en courts séjours a permis d'optimiser les taux d'occupation.

Par ailleurs, des inquiétudes sont exprimées quant au vieillissement de la clientèle fidèle, dont le renouvellement apparaît insuffisant.

De plus, une diminution de la demande concernant les restaurants et des dépenses non essentielles, telles que les produits locaux ou les souvenirs, a été relevée. Cette baisse semble liée à la contraction du pouvoir d'achat des ménages français.

Du côté des prestataires d'activités, ces sentiments sont partagés.

## **Election d'un nouveau conseil d'administration**

Nous devons élire ce jour deux collèges du Conseil d'Administration de l'office de tourisme : le collège des prestataires touristiques (normalement composé de 8 titulaires et 8 suppléants) et le collège des associations (normalement composé de 8 titulaires et 8 suppléants).

A savoir que le troisième collège, celui des élus, est élu par la communauté de communes pour toute la durée de leur mandat (ou remplacer en cas de changement au sein d'une municipalité. Il est composé du président de la communauté de communes, Michel Reydon, du président en charge du tourisme à la communauté de communes, David Raydon, et de 2 élus (un titulaire et un suppléant) par commune disposant d'un BIT.

Liste des candidats portés à notre connaissance pour les prestataires touristiques :

- **Mariette Emile, Guide conférencière en Cévennes**
- **Hervé Roche, Gîtes des Espérelles et L'Escapade cévenole**
- **Gilles Mercier, Gîte d'étape et Chambres d'hôtes Adelfia**
- **Clara Arbousset, Chalets de la Tchourette**
- **Jean-François Velay, Gîte Lou Chasaou et Le commerce**
- **Camille Lecat, Le Relais de l'Espinac**
- **Eva Roelfosen, Gîtes et Chambres d'hôtes Mas la Donzelenche**
- **Représentant du Village Vacances les Hauts de Saint Privat**
- **Alexandra Pit, Camping du Gilliaou et gîtes Pont de Montvert**

Liste des candidats portés à notre connaissance pour les associations

- **Association du céfédé à la Ligne Verte, Guy Benoit**
- **Association De Valats en Pélardons, Jeanine Oberti**
- **Association sur le chemin de R.L. Stevenson, Hubert Pfister**
- **Association Drailles et Chemins Camisards en Cévennes, Laurent Plantier**
- **Association Train de l'Andorge en Cévennes, Alain Larnac**
- **Association L'Arbre aux Abeilles, Jean-Paul Velay**

Il est demandé si dans la salle d'autres prestataires souhaitent se porter candidats car l'ensemble des collèges ne sont pas complétés.

Personne ne souhaitant se rajouter l'ensemble des prestataires ci-dessus sont élus à l'unanimité.

Si d'autres personnes souhaitent en cours d'année rentrer dans le conseil d'administration, veuillez contacter Lucie Bonicel.

## Questions diverses

- Une question est soulevée concernant la diminution de la trésorerie de l'Office de Tourisme. Lucie Bonicel précise que l'augmentation du point d'indice en 2022 a considérablement fragilisé la situation financière de l'Office, entraînant un besoin en fonds de roulement supérieur à la trésorerie disponible. Une réunion est prévue prochainement avec la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère afin d'explorer des solutions potentielles pour rétablir l'équilibre financier.
- Par ailleurs, un nouvel acteur dans le secteur de l'hébergement, récemment implanté sur le territoire, a exprimé des difficultés à comprendre la structure du réseau touristique en Lozère, ainsi que les rôles et missions des différentes entités, telles que les Offices de Tourisme, le Comité Départemental du Tourisme, et le Parc National des Cévennes. Lucie Bonicel a confirmé que la compétence tourisme est effectivement répartie entre plusieurs entités collaborant étroitement. Toutefois, elle a souligné que l'office de tourisme de son territoire reste l'interlocuteur principal pour les professionnels du secteur, et qu'il est en mesure de les orienter vers les organismes compétents en fonction de leurs besoins spécifiques. Cette clarification met en lumière la complexité de la gouvernance touristique sur le territoire et l'importance d'une coordination renforcée entre les différentes structures pour assurer une meilleure lisibilité pour les prestataires.
- L'association Stevenson fête ses 30 ans cette année. L'évènement aura lieu à Langogne du 5 au 10 novembre. Un grand bal festif aura lieu le 9/11 auquel tout le monde est convié.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est levée à 11h30.

### Un conseil d'administration a lieu à la suite pour élire les membres du bureau.

Actuellement 8 membres composent le bureau auquel sont associés le président de la commission tourisme de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère et le président de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère.

Se proposent pour le bureau de l'office de tourisme : Clara Arbousset, Fadila Chaït, Mariette Emile, Alain Larnac, Gilles Mercier, Laurent Plantier, Hervé Roche, Jean-Paul Velay,

Les candidats sont élus à l'unanimité.

La séance est levée à 11h50.

### Un bureau a ensuite lieu pour élire ses membres.

Il se compose comme il suit :

**Président** : Laurent Plantier

**Vice Président** : Jean-Paul Velay, référent Mont Lozère sud

**Vice Président** : Alain Larnac, référent Vallée Longue et Calbertois

**Vice Président** : Gilles Mercier, référent Vallée Française

**Trésorière** : Clara Arbousset

**Vice Trésorière** : Mariette Emile

**Secrétaire** : Hervé Roche

**Vice Secrétaire** : Fadila Chaït

David Raydon, président de la commission tourisme à la Communauté de communes Cévennes Mont Lozère, siégera à toutes les réunions de Bureau avec voix consultative. Michel Reydon, président de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère, est également associé au bureau.

Il a également été proposé une place de présidente d'honneur à Josiane Dulac pour son investissement pendant de nombreuses années à l'office de tourisme.

La séance est levée à 12h00

Feuille de présence, mardi 10 septembre 2024 - Assemblée Générale Extraordinaire de l'office de tourisme des Cévennes au Mont Lozère

NOM	STRUCTURE / FONCTION	COURRIEL	SIGNATURE
PLANTIER Jean-André	ASS Drailles, <sup>Cyrisgard</sup>		
LARNAUD ALAIN	Relais du notariod cevenol		
VELAY Jean-Paul	Arbre aux Abeilles		
SANDON Michiel	F.D. Peich Lozère		
ARBAUSSET Clara	des Tchourette du Mont-Lozère		
MERCIER Christine	Alphina Le Couvel		
MERCIER GILIS	ADERMA le CAUVZ		
Hervé Roche	Cirts des Espereilles	Herve.30	
Mauette Guille	Guide conf		
Holherac Violaine	<del>conf</del> projet Avenir Cévennes CCMC		
SACK Barbara	Cévennes éraona		
RABISSINO BEUIL	VIANAS / Gm Gm		
Philippe VAFARBE	Domaine le Verdio st Michel - <del>photo</del> <sup>photo</sup> <del>for</del> <sup>for</sup> <del>imp</del> <sup>imp</sup> <del>et</del> <sup>et</sup> <del>com</del> <sup>com</sup> <del>ch</del> <sup>ch</sup> <del>paradis</del> <sup>paradis</sup> - <del>le</del> <sup>le</sup> <del>best</del> <sup>best</sup> <del>of</del> <sup>of</sup> <del>paradis</del> <sup>paradis</sup> - <del>com</del> <sup>com</sup>		
VELAY Jean-François	de Commerce		
ARBAUSSET Laurent	des Tchourette du Mont-Lozère		